

Concession des plages, la fin du racket ?

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Nouvelle grève illimitée enclenchée par les travailleurs
La crise d'ArcelorMittal renaît de ses cendres

Page 4

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3551 - Mercredi 29 avril 2015 - Prix : 10 DA



Visite de Sellaal à Pékin

L'Algérie veut une forte implication des Chinois

Page 3

Crêpage de chignon ?

Par Mohamed Habili

Après le soi-disant assassinat de l'ancien wali d'Annaba par la mafia du foncier, dont Louisa Hanoune a donné le sentiment de détenir les preuves, mais que bien entendu elle s'est gardée de rendre publiques, voilà la secrétaire générale du PT qui remet ça en s'en prenant à la ministre de la Culture en des termes pour le moins assassins. Une partie seulement de ses accusations, si elles étaient vraies, suffiraient non seulement à exclure du gouvernement Nadia Labidi, mais à la traduire en justice. On se prend par moments à se demander si Louisa Hanoune a bien toujours la tête sur les épaules, si elle mesure la portée de ses sorties de plus en plus fracassantes. Qu'elle ait pris le parti de faire dans la politique spectacle, peut-être dans le but de récupérer une partie de son électorat, dont les deux tiers lui ont fait défaut lors de la dernière présidentielle, ça la regarde après tout, à charge seulement pour elle de faire dans la vraisemblance par respect pour le public. Elle considère comme une menace une lettre adressée par la ministre où elle lui demande de lui présenter publiquement des excuses, sous peine de l'assigner en justice, ce qui en réalité est aux antipodes d'une conduite délictueuse ou clandestine. Si la ministre avait voulu la faire taire, et à supposer qu'elle en ait les moyens, ce n'est pas ainsi qu'elle s'y serait prise.

Suite en page 3

Amélioration de la qualité des produits nationaux

Bouchouareb annonce un «plan Marshall»



Produire et consommer algérien sont les grandes lignes d'une politique qui accorde «une préférence à la production nationale tout en privilégiant la compétitivité et la qualité des produits». Le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, a annoncé, dans ce sens : «La qualité de la production est fondamentale dans l'arbitrage souverain des consommateurs et des utilisateurs entre les produits nationaux et importés. C'est pour cette raison que nous travaillons aujourd'hui à mettre en place un véritable plan Marshall de la qualité».

Lire page 2

Selon la Forem

50 000 tonnes de produits alimentaires importés sont périmées

Page 2

Constantine, capitale 2015 de la culture arabe Ouverture de la semaine culturelle palestinienne

Page 13

Amélioration de la qualité des produits nationaux

Bouchouareb annonce un «plan Marshall»

■ *Produire et consommer algérien sont les grandes lignes d'une politique qui accorde «une préférence à la production nationale tout en privilégiant la compétitivité et la qualité des produits». Le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, a annoncé, dans ce sens : «La qualité de la production est fondamentale dans l'arbitrage souverain des consommateurs et des utilisateurs entre les produits nationaux et importés. C'est pour cette raison que nous travaillons aujourd'hui à mettre en place un véritable plan Marshall de la qualité».*



Par Meriem Benchaouia

Le renforcement de l'offre de produits nationaux de qualité sur le marché, en améliorant la compétitivité des entreprises algériennes, est le meilleur moyen d'inciter le citoyen à consommer national et de contribuer à la réduction des importations. En effet, les pouvoirs publics multiplient les efforts afin de permettre aux producteurs nationaux d'améliorer la qualité

de leurs produits dans l'objectif de faire face à la concurrence de ceux importés. Produire et consommer algérien sont les grandes lignes d'une politique qui accorde «une préférence à la production nationale tout en privilégiant la compétitivité et la qualité des produits». Le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, a annoncé, dans ce sens : «La qualité de la production est fondamentale dans l'arbitrage souverain des consommateurs et des utilisate-

urs entre les produits nationaux et importés. C'est pour cette raison que nous travaillons aujourd'hui à mettre en place un véritable plan Marshall de la qualité», a-t-il déclaré lors de la cérémonie du lancement de la campagne «Consommons algérien», qui s'étalera sur une semaine. Ce plan Marshall, précise le ministre, s'articule autour de la mise en œuvre d'un programme national de la qualité en direction des entreprises avec notamment un appui concret de l'Etat à la

certification des entreprises et la labellisation des produits. Il s'agit aussi de la promulgation de la loi sur la normalisation qui est en phase d'examen par le gouvernement et de la mise à niveau des organismes nationaux, en charge de la qualité, (IANOR, ALGERAC, ONML, INAPI) qui seront, annoncera-t-il, regroupés au sein d'un Guichet unique, la Maison de la qualité, en l'occurrence et dont le projet est lancé. Ce plan prévoit également l'établissement des normes pour faire barrage aux produits au rabais, qui, explique le ministre, menacent la santé des consommateurs et la sécurité des utilisateurs et la convergence de ces normes vers les standards internationaux pour faciliter la pénétration des produits algériens sur les marchés extérieurs. Ces mesures resteront toutefois insuffisantes, a signalé le ministre, si une partie de la commande publique n'est pas réservée aux entreprises nationales. Cette démarche «constitue pour nous une des voies importantes permettant aux PME de tirer profit de cet investissement massif de l'administration dans notre pays», dira le ministre tout en précisant que «la mise en œuvre de cette disposition fera dorénavant l'objet d'un suivi plus attentif et une

évaluation précise sera menée quant à ses effets sur le développement de la production de nos entreprises». M. Bouchouareb a cité, dans ce cadre, l'exemple de la filière sidérurgique à travers la relance du complexe d'El Hadjar et le lancement du projet de Bellara qui feront passer le taux de couverture du marché intérieur par la production nationale de moins de 10% en 2014 à plus de 90% en 2017. Autrement dit, l'Algérie substituera près de 3 milliards de dollars d'importation par une production nationale créatrice de richesse et d'emploi pour réaliser par la même occasion l'autosuffisance de l'économie nationale dans la plupart des produits sidérurgiques. Aussi, la réalisation de ces grands projets permettra au pays de développer des filières à haute valeur ajoutée capables de contribuer à réduire le rythme de croissance des importations. Pour améliorer davantage la compétitivité des entreprises, le ministère de l'Industrie travaille actuellement à mettre en place un certain nombre de mesures comme la mise en œuvre d'un programme national de la qualité en direction des entreprises et la promulgation d'une nouvelle loi sur la normalisation, en phase d'examen par le gouvernement. M. B.

Selon la Forem

50 000 tonnes de produits alimentaires importés sont périmées

L'Algérie importe tout et n'importe quoi ces dernières années. Parmi la quantité de produits alimentaires importés, quelque 50 000 tonnes sont périmées. Ainsi, l'Algérie est en train de «consommer du poison», a averti Mustapha Khiati, président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), sur les ondes de la Chaîne III.

L'Algérie importe, chaque année, quelque 15 000 produits alimentaires, dont environ 31 % présentent des risques certains sur la santé. Quelque 50 000 tonnes de ces produits alimentaires importées pour être consommés dans le pays, «et qu'aucune structure, n'est à même de contrôler, sont périmées», a fait savoir le président du Forem. Des chiffres pour le moins ahurissants qui donnent le tournis. Le professeur Khiati tire ainsi la sonnette d'alarme et interpelle les pouvoirs publics afin qu'ils interdisent la commercialisation et l'importation de produits qui constituent un danger pour la santé du consommateur, en mettant en place un dispositif de contrôle de la qualité. «L'Algérie est une véritable passoire», a-t-il dénoncé. «L'Algérien mange n'importe quoi. Son mode de consommation est en déviation. Il est en train de consommer du poison», a averti Mustapha Khiati. Les conséquences se traduisent, aussi, soutient-il par 5 000 cas d'intoxication alimentaire admis dans les hôpitaux. «L'Algérie est une véri-

table passoire où n'importe qui importe n'importe quoi», a-t-il alerté. L'invité de la rédaction de la Chaîne III n'a pas omis de signaler que les dépenses de santé en augmentation continue sont liées directement aux produits alimentaires importés. Plus explicite, il a affirmé que plus la facture de l'alimentation augmente, celle de la santé triple, influant, de fait, sur l'augmentation exponentielle des importations de médicaments (2 milliards de dollars en 2014). Mustapha Khiati a relevé que l'Algérie figure parmi les premiers pays importateurs dans le monde, de céréales, de lait, mais également de grosses quantités de sucre dont l'importante consommation sous diverses formes, dont le soda est à l'origine d'une forte augmentation des diabétiques dont le nombre au niveau national se situe actuellement à trois millions de cas.

Il a aussi pointé du doigt les édulcorants entrant dans la composition de plusieurs produits de consommation courante, en partie responsables, «des quelque 45 000 cas de cancer diagnostiqués chaque année, de l'augmentation de l'obésité parmi les jeunes et de la multiplication des caries dentaires». Les conséquences se traduisent, aussi, par 5 000 cas d'intoxications alimentaires admis dans les hôpitaux, a-t-il encore fait remarquer. Un chiffre, selon lui, «bien en deçà de la réalité».

Le président de la Forem a alerté également contre la consommation effrénée de boissons énergisantes «démoniaques»



et autres «pizzas frites». Il signale qu'une enquête a révélé que sur 1 000 enfants, 45% parmi eux recevaient de l'argent de leurs parents pour aller acheter leur repas à l'extérieur et acheter n'importe quoi accompagné du soda.

M. Khiati a en outre fait état de 384 produits alimentaires importés, dont des produits pour chiens et chats (3 millions de dollars), des oranges (17 millions de dollars), des abats, possibles vecteurs de maladies, mais également des pains pour

sandwichs (300 000 dollars), au moment où les ménages jettent l'équivalent de 40 millions de dollars/an de pain à la poubelle.

Pour minimiser les dépenses et contrôler la consommation, Mustapha Khiati appelle le département de l'Agriculture ainsi que celui de l'Enseignement supérieur à instaurer un comité pour réfléchir sur un modèle alimentaire plus adapté.

Louiza Ait Ramdane

Visite de Sellal à Pékin

L'Algérie veut une forte implication des Chinois

■ La présence des Chinois en Algérie a connu une nette évolution ces dernières années avec leur implication dans les différents projets d'infrastructures et de construction. A cet effet, le gouvernement algérien s'attend à une forte participation des Chinois dans la mise en œuvre du plan quinquennal 2015-2019, sur la base d'un partenariat gagnant-gagnant avec les opérateurs économiques algériens.

PHE. Soraya/J. A.



Par Nacera Chennafi

Depuis 2013, la Chine a détrôné la France en devenant le premier fournisseur de l'Algérie avec 8,2 milliards de dollars en 2014. Cependant, le gouvernement algérien veut rééquilibrer les échanges et pourquoi pas augmenter ses exportations vers ce pays.

Dans le cadre de la recherche de nouvelles ressources financières en dehors des hydrocarbures, le gouvernement algérien tente de trouver un marché chez ses partenaires qui serait bénéfique pour son économie. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est depuis hier à Pékin, accompagné d'une forte délégation du Forum des chefs d'entreprises. Il s'agit de la première visite du genre d'un Premier

ministre algérien. Un forum économique algéro-chinois a été organisé hier à Pékin, une occasion pour Sellal d'appeler les investisseurs chinois à s'impliquer davantage dans la réalisation des programmes et projets structurants «seuls à même de conférer la durabilité indispensable à un partenariat mutuellement bénéfique», a-t-il précisé.

Dans ce sillage, Sellal est revenu sur l'implication des Chinois dans la mise en œuvre des différents programmes d'investissement public, saluant «l'engagement des entreprises chinoises qui interviennent déjà en Algérie et qui se distinguent par une ardeur, appréciée par tous les Algériens, dans la réalisation de projets d'envergure dans les domaines de la construction et des infrastructures de base».

Sellal a rappelé les résultats de la 7^e session de la Commission mixte algéro-chinoise de coopération économique, commerciale et technique, tenue le 10 avril dernier à Alger. Il a qualifié ses travaux de véritable réussite qui annonce, selon lui, une nouvelle ère de coopération axée sur l'accroissement des investissements entre les deux pays.

Evoquant le plan quinquennal 2015-2019, il a souligné que l'Algérie «possède des atouts et la forte volonté de se développer». A ce propos, le Premier ministre a mis en avant «de multiples opportunités pour nouer de partenariats gagnant-gagnant avec les opérateurs économiques algériens dans la construction de logements, d'infrastructures de base ainsi que dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, de l'énergie, des technologies de l'espace, du numérique et de la formation». Il a ajouté que l'Algérie peut «constituer une plate-forme opérationnelle pour les investisseurs chinois souhaitant élargir leurs activités et pénétrer les marchés arabe, africain et méditerranéen».

Le Premier ministre a plaidé pour un partenariat stratégique global et à ses diverses déclinaisons de coopération.

Dans ce contexte, il a souligné que «par la forte impulsion politique du Président Abdelaziz Bouteflika et du président Xi Jinping, notre relation a été exhaussée, en 2014, au niveau du partenariat stratégique global, le premier du genre avec un pays arabe».

«Encadré par la vision de la Déclaration commune, signée par les deux chefs d'Etat en mai

2014, ce partenariat est appelé à décliner ses axes et priorités de programmes et projets dans le novateur plan quinquennal de coopération stratégique pour 2014-2018», a conclu M. Sellal.

Sur le plan politique, il a parlé de «convergence dans l'approche politique qui s'est amplifiée lors des échanges de visites de responsables de haut niveau, qui ont aussi porté sur les enjeux et défis inhérents aux mutations du monde actuel». A ce propos, il a annoncé la visite en Chine, en juin prochain, du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, dans le cadre de la poursuite des consultations politiques, ajoutant que cette convergence «est aujourd'hui confortée par le développement accru des échanges économiques entre nos deux pays comme en témoigne le statut de la Chine comme premier partenaire commercial de l'Algérie pour la deuxième année consécutive».

Il est à souligner que les relations algéro-chinoises ont connu ces dernières années une nette évolution. Depuis 2013, la Chine a détrôné la France en devenant le premier fournisseur de l'Algérie avec 8,2 milliards de dollars en 2014. La Chine est le 10^e client de l'Algérie avec 1,8 milliard de dollars. Ainsi, il y a un avantage substantiel au profit de la partie chinoise.

Pour rappel, le Président Bouteflika a effectué sa première visite en 2000, puis est reparti en 2006 et 2008. Le président chinois Jiang Zemin est venu en Algérie en 1999 et son successeur Hu Jintao en 2004, sans oublier les visites de hauts responsables chinois en Algérie.

N. C.

Devant la gestion anarchique par les lobbies locaux

Concession des plages, la fin du racket ?

Quelques jours de l'ouverture officielle de la saison estivale 2015, une décision vient d'être prise par le ministère de l'Intérieur au sujet des contrats de concession des plages. Il s'agit de geler toute autorisation accordée aux concessionnaires des plages. L'information a été donnée par le directeur général des collectivités locales du ministère, lundi à Oran.

Lors d'une réunion qui a eu lieu au siège de la même wilaya, portant essentiellement sur les préparatifs de la prochaine saison estivale, «les contrats de concession des plages ne seront plus autorisés et ceux accordés récemment seront ignorés. Pour veiller à ce que ces décisions soient appliquées comme il se doit, des mesures concrètes seront mises en place», a indiqué Azzedine Belkacem Nacer. Il a confirmé également que cette décision, volontaire-

ment appliquée, relève de la volonté des autorités étatiques à mettre fin à la gestion illégale par rapport à l'octroi des concessions pour l'exploitation des plages, les emplois saisonniers exercés à travers l'ensemble des plages du pays qui ne font que pénaliser les estivants.

«Nous sommes convaincus qu'il faudra instaurer d'autres lois, telle que la gratuité des parkings», ajoute-t-il.

Le représentant du ministère ne cache pas la difficulté de la tâche, mais juge nécessaire le caractère public des plages tout en soulignant que cette année ne sera qu'une expérience en matière d'application d'une telle décision ministérielle, d'autres réformes seront introduites dans les années à venir. Des directeurs de plage seront nommés au niveau de chaque site balnéaire et auront pour mission de faire le point et

le suivi avec le wali sur la situation prévalant au niveau de leurs zones d'intervention, précise-t-il. Le recours à cette mesure, après un long moment d'hésitation, s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des activités commerciales et touristiques dans les zones côtières. Par cette intervention, l'Etat veut donner plus de tranquillité aux estivants, souvent gênés par la cherté et autres mauvaises conditions telles que la saleté de l'environnement et l'absence de lieux de loisirs.

Pour que la plage retrouve sa valeur et attire les vacanciers, l'Etat se dit prêt à prendre d'autres décisions de grande importance. Désormais, et plus précisément dès la saison estivale prochaine, priver les gens de s'installer sur les plages sous prétexte de propriété privée ne posera plus problème.

Hani T./APS.

LA QUESTION DU JOUR

Crêpage de chignon ?

Suite de la page une

Elle ne lui aurait pas envoyé une lettre, à en-tête du gouvernement par-dessus le marché. Et puis est-ce un comportement de bandit de demander à quelqu'un de choisir entre présenter ses excuses ou alors de devoir s'expliquer devant un tribunal ? Rien de plus légal au contraire, rien de plus respectueux des formes. On ne voit rien de semblable chez Louisa Hanoune, qui bien loin après cela de vouloir se le tenir pour dit, y va d'une deuxième louche de la même soupe. Ce qui devrait amener Nadia Labidi à mettre sa menace à exécution. Seulement, un membre du gouvernement peut-il tenter à titre individuel un procès en diffamation ? Pas évident du tout. C'est peut-être cela qui fait redoubler de virulence la secrétaire générale du PT. Il n'y a pas si longtemps, celle-ci a fait l'éloge en des termes remarquables de l'ex-ministre de la Culture, Khalida Toumi, lui délivrant en particulier un brevet d'honnêteté et de rigueur dans la gestion des deniers publics alloués à son secteur. Maintenant qu'elle fait le procès de l'actuelle ministre, on peut se demander si son but n'est pas plutôt de réaliser une sorte de «coup d'Etat scientifique» contre cette dernière, qui serait couronné par le retour de Khalida Toumi. Nous assisterions alors à un crêpage de chignon où tous les coups seraient permis, mais où cependant Louisa Hanoune ne travaillerait ni pour l'intérêt général ni pour son propre compte. La suite des événements nous en apprendrait plus à cet égard, d'autant que Louisa Hanoune menace elle aussi de recourir à la justice. Voie bien plus praticable pour elle d'ailleurs, étant donné qu'elle n'est tenue pour sa part à nul devoir de réserve, contrairement à l'autre femme. Mais il serait étonnant qu'elle aille jusque-là. Il faudrait pour cela qu'elle ait des preuves de ce qu'elle avance. Or le précédent de l'assassinat inventé à l'origine par on ne sait qui, et repris tel quel par elle, de l'ex-wali d'Annaba par la mafia du foncier, en dit suffisamment long sur la gratuité de ses accusations.

M. H.

Béjaïa/Elle devrait approvisionner le chantier de l'autoroute

Des citoyens de Biziou bloquent l'installation d'une carrière

SI LA majorité des contraintes liées au projet de réalisation de la pénétrante autoroutière devant relier la ville de Béjaïa et l'autoroute Est-Ouest sont évacuées, il n'en reste pas moins que des oppositions de nature à freiner sérieusement les travaux de ce grand projet, qui accuse déjà un énorme retard, continuent d'être manifestées çà et là. Cette fois, un groupe d'habitants du village Biziou dans la commune d'Amalou ont manifesté leur ferme opposition, il y a plusieurs semaines, à l'installation d'une carrière d'agrégats près de leur village. Une carrière qui s'avère plus qu'indispensable pour approvisionner le chantier qui a besoin de grandes quantités de ces matériaux. Il y a lieu de noter que ce groupe de riverains a empêché l'entreprise chinoise de procéder aux installations nécessaires à ce propos. Par ailleurs, un autre groupe de riverains du même village a empêché la même entreprise de réaliser des buses pour l'évacuation des eaux pluviales au niveau du lieudit Ighzer Mounnassenes. Ces derniers exigent des autorités qu'un pont ou un dalot soit réalisé dans le lieu qui est aussi un passage pour les riverains. L'Agence nationale des autoroutes (ANA), saisie par la DTP de Béjaïa, aurait accepté la revendication des riverains. A noter que la direction des travaux publics, l'Entreprise nationale des ouvrages d'arts (Engoa) et la SNTP ont tenu une réunion hier, en présence de plusieurs responsables des secteurs concernés afin de discuter du déplacement des réseaux (câbles électriques, oléoduc, gazoduc, AEP, réseau téléphonique, etc.) pour la poursuite de la réalisation de l'échangeur des quatre chemins dont les travaux accusent un énorme retard. Pour rappel, une première partie a été livrée il y a quelques mois et est opérationnelle en attendant cette

partie qui est la plus importante du projet.

H.Cherfa

Nouvelle grève illimitée enclenchée par les travailleurs

La crise d'ArcelorMittal renaît de ses cendres

■ Les travailleurs du complexe sidérurgique d'El-Hadjar ont renoué avec la protesta depuis avant-hier au nom d'un cahier revendicatif non pris en charge. Il s'agit de la énième paralysie qui frappe cette entreprise qui, visiblement, tarde à mettre fin à la crise sociale qui règne.



Par Yasmine Ayadi

Malgré les pertes d'une valeur de plusieurs millions de dollars enregistrées suite aux mouvements de protestation observés périodiquement par les travailleurs d'ArcelorMittal Annaba, cette société peine toujours à mettre fin à la crise sociale qui l'oppose à ses employés. Le complexe sidérurgique est frappé de nouveau par un mouvement de protestation. C'est un nouvel épisode de grève générale et illimitée des employés du complexe d'El Hadjar qui sont revenus à la charge depuis lundi. La décision de recourir à la grève a été prise à l'issue d'une assemblée géné-

rale convoquée par le syndicat d'ArcelorMittal le 20 avril écoulé. Il a été convenu par la quasi-totalité des salariés de renouer avec la protesta en vue de faire valoir leurs revendications socioprofessionnelles. Le mouvement a été enclenché donc avant-hier après l'expiration du préavis de grève déposé par le syndicat et l'établissement d'un procès-verbal de non-conciliation avec la direction. Remis en marche depuis quelques mois seulement, le haut fourneau est, par le biais de cette action, appelé à faire une pause, le temps d'une grève. Dans leur requête, les mécontents du complexe d'El Hadjar insistent sur deux questions sur un total de 22 doléances socio-professionnelles composant leur

cahier revendicatif. Il s'agit, en effet, de la revalorisation des primes de panier et de la femme au foyer que le partenaire social qualifie d'«essentiels». Les employés réclament une augmentation de l'indemnité de panier de 350 à 500 DA et celle de la femme au foyer de 1 500 à 3 000 DA. À ce propos, la direction a répliqué «ne pas être prête pour une pareille aventure» car, explique-t-elle, «la satisfaction de ces deux primes ouvrira la voie aux 5 000 travailleurs d'ArcelorMittal Annaba pour la réclamer». La direction a par ailleurs exprimé son accord pour la prise en charge de 6 primes et indemnités qui «ont un rapport avec le rendement et l'efficacité au travail». Pour sa part, le parte-

nnaire social met l'accent sur les deux indemnités citées plus haut, soulignant qu'il «est prêt à renoncer à la plate-forme de revendications de 22 points pour peu que la direction générale concède à une revalorisation des deux primes». Ces primes de la disorde sont donc la cause de la paralysie au sein du complexe. Si la direction cite des difficultés financières pour rejeter les deux indemnités, les grévistes, eux, rejettent l'argument de leur entreprise. Les représentants des travailleurs évoquent «la mauvaise foi» de l'employeur, puisque la donne du complexe a changé depuis le rachat de la majorité des actions par l'Etat.

Y.A.

Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

10 000 infractions enregistrées en Algérie en une année

Le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, a déclaré hier que près de 10 000 infractions liées au non-respect des conditions de travail ont été enregistrées durant l'année 2014 en Algérie. La Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail est une campagne internationale destinée à promouvoir un travail sûr, salubre et décent. Cette journée qui constitue un outil important pour sensibiliser l'opinion à la façon de rendre le travail sûr et salubre et à la nécessité de donner un plus grand poids politique à la prévention des risques professionnels a eu lieu hier à Alger. Le ministre, dans une allocution à l'occasion de la commémoration de cette journée, a indiqué que «l'inspection du travail, qui veille à l'application de la législation du travail, a établi 9 484 procès-verbaux d'infractions en 2014 en matière de non-respect des conditions de travail». M. El Ghazi a ensuite appelé les organismes employeurs à faire de la fonction prévention une «préoccu-

pation permanente» de l'entreprise à travers ses structures internes de prévention. Il a également rappelé les missions «très importantes» des organismes spécialisés du secteur du travail, notamment l'Institut national de la prévention et des risques professionnels (Inprp) et l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du Bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique. Il a souligné que la mise en place des structures de prévention «est un signe prometteur qui permet d'encadrer la prise en charge appropriée de toute la problématique de la prévention des risques professionnels à l'échelon régional et au niveau de l'entreprise». «La responsabilité des pouvoirs publics consiste en la mise en place et le renforcement des cadres de prévention et l'élaboration de normes de protection visant à garantir leur application à travers différents démembrements», a-t-il expliqué. Dans le même contexte, le ministre a rappelé que les parte-

naires économiques et sociaux «ont l'obligation de les respecter par l'application des textes législatifs et réglementaires sur l'hygiène et la sécurité dans l'entreprise». «C'est à travers une prise en charge soutenue et permanente de tous les acteurs impliqués dans la prévention des risques professionnels qu'il sera possible de diminuer les taux de fréquence et de gravité des accidents de travail et des maladies professionnelles», a-t-il recommandé. De son côté, le représentant du Bureau international du travail en Algérie, Mohamed Ali Deyahi, a salué les efforts consentis par l'Algérie pour le renforcement de la médecine du travail pour la protection de la santé des travailleurs. Par ailleurs, M. Deyahi a fait savoir que les dernières statistiques ont démontré que plus de deux millions de travailleurs dans le monde décèdent chaque année à la suite d'accidents de travail ou d'une maladie professionnelle.

Thinherine Khouchi

Le 1^{er} Salon de la production nationale débute à Béjaïa

70 entreprises participent à l'évènement

■ A l'instar d'autres wilayas du pays, Béjaïa accueille jusqu'au 3 mai une manifestation économique autour de la promotion de la production nationale.

Par Hocine Cherfa

Celle manifestation économique, première du genre et placée sous le slogan «Consommons algérien», entre dans le cadre d'une action d'envergure pour la promotion du produit national, décidée par le ministère du Commerce suite aux recommandations des journées sur l'éradication du commerce informel tenue le 2 février dernier et celle sur la promotion du commerce extérieur qui s'est déroulée du 30 au 31 mars derniers. Elle est initiée par la chambre de commerce et d'industrie de la Soummam, en col-

laboration avec la direction du commerce et la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, entre autres. Environ 70 entreprises et artisans ont pris part à cette manifestation nationale qui a mis le consommateur et le fabricant face à face.

Des produits agroalimentaires (pâte, laits, fromages, yaourt, thon, conserves...), de l'électroménager, les services : tourisme, produits artisanaux divers, étaient exposés dans les stands où participaient également des associations de protection du consommateur, etc. Les organisateurs veulent également mettre en valeur les produits locaux, d'autant que la manifestation intervient à quelques mois seulement de l'entrée en vigueur du crédit à la consommation qui concernera uniquement le produit national et les produits fabriqués ou dont le montage est effectué dans le pays. Une manière d'encourager l'investissement, la création de richesses et la sauvegarde des emplois déjà existants, a-t-on souligné. Selon les organisateurs, outre le souci de susciter l'intérêt du consommateur au produit local, cette initiative s'est fixée comme objectif d'identifier la qualité et la sécurité des produits locaux, le savoir-faire des chefs d'entreprises et des capacités de production de ces entreprises. L'occasion sera aussi donnée aux entreprises et au consommateur d'exprimer leurs points de vue mais aussi aux autorités d'écouter et de recenser les



FIV/DR

Afrique australe

Importante chute de la production de maïs

LA PRODUCTION de maïs en Afrique australe pourrait chuter de 26% selon la FAO qui redoute une flambée des prix et des répercussions sur la sécurité alimentaire. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), les premières prévisions de production de maïs, «aliment de base de toute la sous-région», tournent autour de 21,1 millions de tonnes, soit 26% de moins qu'en 2014 – année exceptionnelle – mais aussi 15% en dessous de la moyenne des cinq dernières années.

En Afrique du Sud, premier producteur et exportateur de la région, souligne la FAO dans un communiqué, la baisse pourrait atteindre 33% par rapport à l'an passé.

Le Malawi et la Zambie, respectivement deuxième et troisième producteurs de maïs de la sous-région, devraient également afficher des récoltes réduites par rapport à 2014. Botswana, Lesotho, Madagascar, Mozambique, Namibie, Swaziland et Zimbabwe devraient également enregistrer des récoltes en baisse.

La situation s'explique par une météo capricieuse : pluies de saison en retard en novembre/décembre, puis fortes précipitations et inondations par endroits, et à nouveau une longue période de sécheresse dans les zones australes les deux derniers mois.

Selon la FAO, d'importantes hausses des importations sont à prévoir, qu'elle estime «à 1,8 million de tonnes, soit environ le double du faible niveau de 2014/15 et un tiers de plus que la moyenne».

L'Afrique du Sud sera sans doute le principal acheteur «principalement de maïs jaune utilisé pour l'alimentation animale», avec le Zimbabwe et d'autres pays déficitaires.

Tahar J.

contraintes rencontrées par les opérateurs économiques locaux dans l'exercice de leurs activités. Des conférences-débats et des tables rondes ont été programmées à ce propos au niveau de la chambre de commerce et d'industrie de Béjaïa. Celles-ci sont animées par des experts, des

universitaires et des chefs d'entreprises. Ces derniers vont présenter leurs expériences et avancer les contraintes rencontrées. Le but est de convaincre, en fait, le consommateur à consommer le produit local. M. Djelouah, un des producteurs d'huile d'olive et d'oléastre les plus connus dans

la wilaya de Béjaïa, et dont le produit est reconnu par des pays européens, a déploré hier sur radio Soummam le fait de ne pas avoir été invité au même titre que d'autres producteurs locaux.

H. C.

Pétrole

Le Brent se maintient autour des 64 dollars

Les prix du pétrole baissaient un peu hier en cours d'échanges européens, dans l'attente des chiffres hebdomadaires sur les réserves pétrolières américaines du Département américain de l'Energie (DoE).

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 64,68 dollars en fin de matinée, en baisse de 15 cents par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 18 cents à 56,81 dollars. Les cours du pétrole continuaient de reprendre leur respiration,

après le fort rebond de la semaine dernière mais le moral des investisseurs restait bon.

Les cours du Brent bénéficiaient toujours du conflit au Yémen, où les raids menés par la coalition conduite par l'Arabie saoudite se sont poursuivis quotidiennement malgré l'annonce, le 21 avril, de la fin de la phase intensive de la campagne aérienne dans le pays.

Même si le pays n'est pas un producteur de pétrole majeur, les troubles ravivent les inquiétudes sur d'éventuelles perturbations du transport de pétrole au Moyen-Orient. Ce pays a en effet une position stratégique sur la

route du pétrole, proche du détroit de Bab el-Mandeb où transitent 3,8 millions de barils de brut par jour.

Dans un marché plombé par la surabondance d'offre depuis la mi-juin, la perspective d'un retour de l'offre iranienne sur les marchés reste une menace pour les cours, soulignent des analystes.

Mais les fondamentaux de marché sur l'offre à court terme et la demande restent «brumeux et flexibles à toute interprétation haussière et baissière», prévenait un analyste chez Citi.

Kamel L.

Lors des échanges européens

Progression de l'euro face au dollar

L'euro s'échangeait en légère hausse face au dollar hier, dans l'attente de l'issue de la réunion de deux jours de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) et d'un nouvel élan des négociations dans le dossier grec après l'échec de la réunion de Riga (Lettonie).

La monnaie européenne valait 1,0911 dollar en milieu de matinée, contre 1,0889 dollar lundi soir. Elle progressait également un peu face à la monnaie japonaise, à 129,84 yens contre 129,64 yens la veille, tandis que

le dollar restait quasi stable face à la devise japonaise, à 119,00 yens contre 119,05 yens lundi.

«Les regards restent tournés vers la Grèce», alors que des espoirs de voir le pays et ses créanciers trouver un accord avant des dates de paiements critiques en mai continuent de soutenir le dollar, commentait un analyste chez FxPro.

Par ailleurs, les investisseurs attendaient l'issue de la réunion de la Banque centrale américaine et des précisions sur son calendrier de remontée des taux. «Le dollar a clairement perdu

de sa vigueur à court terme, mais nous ne pensons pas que la tendance haussière de fond du dollar est arrivée à son terme, de nouveaux gains étant à attendre plus tard dans l'année quand la Fed se rapprochera d'une hausse de taux», estimait un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi.

Les investisseurs tablent sur une hausse des taux de la Fed bien avant un resserrement monétaire des autres grandes banques centrales mondiales. Une hausse des taux de la Fed rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour

les investisseurs.

De son côté, la livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 71,63 pence pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 1,5232 dollar pour une livre.

La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,0447 franc pour un euro, son niveau le plus faible en deux semaines et demie, comme face au billet vert, à 0,9572 franc pour un dollar.

L'once d'or valait 1 202,44 dollars, contre 1 200 dollars lundi soir.

F. G.

— Informer et impliquer le citoyen dans le choix des projets —

Le wali de Boumerdès réunit les élus et la société civile

■ Le wali de Boumerdès, Kamal Abbas, a exhorté les directeurs et les membres de son exécutif à beaucoup plus d'efforts pour atteindre les objectifs assignés et le développement de leur secteur, lors de la réunion qu'il a tenue avec les élus des municipalités et la participation de la société civile.

Par Ahmed Kichni

«Le temps de diriger et s'enquérir des projets à distance est révolu. Sortir sur le terrain et inspecter les projets avec les président des APC est la seule voie de réussite pour la concrétisation de ces derniers et le développement de chaque secteur». La démocratie participative n'est pas un vain mot pour le wali qui dans son allocution d'ouverture a accordé beaucoup d'intérêt à la communication, la participation et l'implication des citoyens dans le choix de la priorité des projets, des actions de solidarité, d'entretien et autres activités d'intérêt général qui sont primordiales. «De nombreux problèmes et des mouve-

ments de protestation sont dus à la marginalisation de la population dans la gestion de la commune et le manque d'information». Dans ce contexte, le premier magistrat de la wilaya dira que la communication est une priorité pour associer la population dans l'amélioration du cadre de vie collectif. Encourager la création d'associations, la réalisation de sites web, l'Internet et les cellules d'écoute, sont des mécanismes à activer pour atteindre les objectifs assignés. Kamal Abbas a fait remarquer que les municipalités qui associent la population et la société civile se trouvent dans une situation stable.

Il est à rappeler que l'initiative entreprise par l'APC de Dellys ayant trait à la présentation du



Le wali de Boumerdès, Kamal Abbas

bilan de la commune a été fortement applaudie par la population locale.

Cette réunion a permis à l'assistance de soulever plusieurs problèmes recensés dans les villages et les douars, notamment le raccordement à l'eau potable et au gaz naturel, l'exploitation des carrières. Un citoyen de Boumerdès cite le nouveau quartier du Sahel, à l'est du chef-lieu communal, qui

n'est toujours pas raccordé au gaz naturel. Certains évoquent le problème du foncier, d'autres les difficultés rencontrées pour la création d'une association. Un élu a même proposé l'installation de tableaux d'affichage dans toutes les mairies pour informer les citoyens des activités de la municipalité comme ceux des tribunaux et des cours de justice.

A. K.

Oran

Plus de 100 dossiers financés par l'ANGEM depuis janvier

Pas moins de 109 porteurs de projets de la wilaya d'Oran ont bénéficié d'un financement à crédit bonifié à 100% par les banques de janvier dernier à ce jour, a-t-on appris hier du directeur local de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem).

«Ces porteurs de projets ont bénéficié d'un prêt rémunéré, avec apport personnel, et d'un crédit à moyen terme, dans le cadre du microcrédit, depuis le début de l'année 2015», a indiqué à l'APS Redouane Bentayeb, précisant que 309 dossiers de financement ont été

déposés au niveau de l'Angem d'Oran et que le montant du financement par projet ne dépasse pas 1 million DA. Le même responsable a indiqué que, durant l'année 2014, quelque 1 009 dossiers ont été financés dans le cadre du microcrédit, sur 1 214 dossiers éligibles à ce dispositif. Il a ajouté que 562 parmi les 1 009 porteurs de projets ont démarré réellement leurs activités aussi bien dans l'artisanat et l'agriculture que dans les services et le BTPH. Par ailleurs, un financement dont le montant ne dépasse pas les 100 000 DA a été

octroyé également à 2 070 commerçants et artisans en activité durant l'année écoulée dans le cadre de ce dispositif, selon le même responsable. L'Angem d'Oran organise, depuis début avril, des journées d'information et de sensibilisation sur les missions qui lui sont dévolues, dans le cadre de la lutte contre le chômage et la précarité, la stabilisation de la population rurale ainsi que les avantages accordés à la formation et au soutien des jeunes porteurs de projets, a-t-on indiqué de même source.

L. O.

À cause du chantier du tramway à Ouargla

Perturbations sur le réseau de télécommunications

Le réseau de téléphonie et de l'Internet connaît des perturbations à cause des travaux de réalisation du tramway en cours à Ouargla, a-t-on appris des responsables de l'entreprise Algérie-Télécom (A.T).

Ces perturbations ont causé des pertes matérielles pour A.T estimées à 710 millions DA durant les quatre premiers mois de cette année, a révélé à l'APS le chargé de communication de l'entreprise, Omar Thelil.

Les travaux sur le long du tracé du tramway, sur son premier tronçon de 8,2 km au départ du quartier Ennasr à l'entrée de la ville, en passant par le pôle universitaire et l'ancienne gare routière, a causé la détérioration du réseau de fibre optique et la section de câbles téléphoniques souterrains, a-t-il précisé.

Selon le même responsable, ces travaux ont causé plus de 20 coupures et des dérangements

sur le réseau, entraînant la mise hors service du réseau de téléphonie et de l'Internet à près de 1 000 abonnés à travers plusieurs quartiers de la ville.

Ces coupures ont touché les quartiers des 34 et 100 logements relevant de l'agence AADL, le pôle universitaire et les résidences uni-

versitaires, en plus de la coupure dans les communications vers les wilayas d'El-Oued, Ghardaïa, Illizi et Tamanrasset, car étant toutes reliées au centre d'amplification de Ouargla, a encore fait savoir M. Thelil.

Algérie Télécom a dépêché ses équipes pour rétablir les lignes,

suite aux différentes réclamations des abonnés, parallèlement à la signature d'une convention avec l'entreprise de réalisation des infrastructures du tramway pour le dédommagement des dégâts causés par les travaux, selon le même responsable.

Slim O.

Grève des corps communs et ouvriers professionnels à Béjaïa «Un taux d'adhésion de 48%»

LE SYNDICAT national des corps communs et ouvriers professionnels (Sncopen) du secteur de l'Education a entamé une grève de trois jours depuis hier. A Béjaïa, les travailleurs appartenant à ces deux catégories ont relativement répondu à l'appel du bureau national du Sncopen. «Le taux de suivi de la grève selon une estimation provisoire est de 48%», nous dira le coordinateur du syndicat à Béjaïa, M. Houassine. Il nous dira que les taux continuent d'être communiqués. Les mécontents exigent à nouveau la révision des décrets exécutifs N°08/04 et 08/05 du 19 janvier 2008 portant statut particulier de ces catégories et leur intégration dans

celui de l'éducation, la révision du régime indemnitaire avec son alignement au pouvoir d'achat avec un effet rétroactif à partir de janvier 2011, la promulgation du décret d'application de l'abrogation de l'article 87 bis, la classification des catégories selon les articles 89-224 et 89-225, l'octroi de plusieurs primes selon les risques et dangers et selon les fonctions et métiers (cuisinier, peintre, laborantin, électricien, etc). L'intégration des travailleurs contractuels figure aussi parmi les points avancés par les grévistes.

H.C.

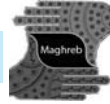
Accident du barrage de Taksebt (Tizi Ouzou) Les corps sans vie des deux autres victimes repêchés

LES CORPS sans vie des autres victimes de l'accident survenu vendredi au barrage de Taksebt (Tizi Ouzou) suite à la chute d'un véhicule au fond de cette infrastructure hydraulique, ont été repêchés lundi soir, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les deux corps étaient à l'intérieur du véhicule qui avait dérapé du haut du pont enjambant le barrage de Taksebt avant de sombrer au fond.

La voiture repérée dans la matinée de lundi, à environ 70 m de profondeur du barrage, a été remontée vers 20h avec à son bord les corps des deux victimes originaires de la commune de Béni Zmenzer, dans la daïra de Béni Douala, a précisé la même source. La troisième victime de cet accident a été repêchée dimanche lors des recherches qui ont mobilisé une trentaine de plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou, épaulés par leurs collègues de la wilaya d'Oran et une entreprise privée de cette même wilaya qui s'est portée volontaire pour participer aux recherches, ainsi que des moyens matériels importants.

Le directeur général, le colonel Mustapha El Habiri de la Protection civile s'est rendu dimanche dans la wilaya de Tizi Ouzou pour soutenir les familles des victimes présentes sur le lieu du drame et superviser les recherches. Lors de ces recherches les plongeurs de la Protection civile ont dû faire face à certaines contraintes liées notamment à la profondeur des eaux du barrage estimée à 70 m, à l'absence de visibilité et à la forte pression qui devient dangereuse pour les plongeurs à partir de 40 m de profondeur, en raison des eaux lourdes du barrage, la basse température de l'eau et la présence de détritus au fond de l'ouvrage, rappelle-t-on.

R. R.



Sahara occidental-Espagne

Le Prix Gernika 2015 décerné au président Mohamed Abdelaziz

■ L'édition 2015 du prix Gernika pour la «Paix et la Réconciliation» a été décerné, dimanche, au président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, à l'issue d'une cérémonie commémorant le 78^e anniversaire du bombardement de la ville de Guernica (Espagne).

Par Mondji T.

«**C**e prix démontre que nous ne sommes pas seuls dans notre lutte et réitère l'engagement du peuple basque à soutenir le peuple sahraoui dans les moments difficiles de sa lutte», a indiqué le président du Parlement sahraoui, Khatri Addouh, qui a reçu la distinction

au nom du président sahraoui. «Le bombardement aveugle et criminel de Guernica par l'aviation de l'Allemagne nazie contre une population civile désarmée et qui dormait paisiblement, au soir du 26 avril 1937, demeure le symbole de l'atrocité et du mépris pour l'humanité», a rappelé M. Addouh. «Le peuple sahraoui a vécu la même expérience trente-neuf ans plus tard, à l'aube



du 23 février 1976, en fuyant la terreur des troupes d'invasion marocaines lesquelles ont bombardé au napalm et au phosphate blanc la ville d'Oum Dreiga, la Guernica sahraoui», a-t-il poursuivi.

Déplorant «la poursuite de

l'occupation marocaine du territoire sahraoui», le président du Parlement sahraoui a dénoncé «la violation systématique des droits humains des Sahraouis, otages dans leur propre pays (...) de même que le pillage frénétique et au mépris du droit international, des ressources naturelles par l'occupant marocain».

«Le peuple sahraoui, sous la direction de son seul représentant légitime, le Front Polisario, aboutira à son indépendance quels qu'en soient les sacrifices», a conclu le responsable sahraoui.

M. T./APS

Don d'une entreprise marocaine exploitant du phosphate sahraoui

La Fondation Clinton dénoncée

Deux membres du Congrès américain ont dénoncé, l'acceptation récente par la Fondation Clinton d'un don d'un million de dollars octroyé par l'Office chérifien des phosphates (OCP) qui exploite illégalement les ressources naturelles du Sahara occidental occupé.

Dans une lettre adressée récemment à la Fondation, les deux sénateurs, Joseph Pitts et Christopher Smith, s'indignent du fait que ce don ait été concédé par une entreprise de l'Etat marocain qui exploite illégalement du phosphate dans le territoire du Sahara occidental occupé, en violation des règles du droit international et d'un grand nombre de traités internationaux et d'obligations légales applicables aux territoires non autonomes.

«L'OCP, une entreprise publique marocaine,

ne, extrait des minéraux du territoire du Sahara occidental occupé, sans considération aucune pour les besoins et les intérêts de la population du territoire contesté du Sahara occidental et représente la source de revenus marocaine la plus importante», lit-on dans cette lettre dont une copie est parvenue lundi à l'APS.

«La compagnie extrait des ressources, dont elle profite et ce, en contournement de traités et obligations juridiques applicables à tout territoire non autonome», ajoute la même source, relevant que l'OCP «a contribué avec au moins un million de dollars américain pour l'organisation de la rencontre prévue». Les deux membres du Congrès américain rappellent, en outre, que l'accord de libre-échange conclu entre les Etats-Unis et le

Maroc «ne couvre que le commerce et les investissements avec le seul territoire du Maroc tel que reconnu par les Etats-Unis, qui n'inclut pas le Sahara occidental».

Par conséquent, les Etats-Unis «ne sauraient admettre l'importation de produits émanant de ce territoire même s'ils sont frauduleusement étiquetés comme étant originaires du Maroc», relèvent-ils.

Pour les deux membres du Congrès américain, l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental par l'OCP, qui est une entreprise publique, «signifie qu'elle aide directement à financer l'occupation et le contrôle du territoire et le gouvernement marocain».

Yanis H.

Violations des droits de l'homme au Sahara occidental

Une association française saisit François Hollande

L'association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (Afaspa) a saisi le président français, François Hollande, sur les «graves violations» des droits de l'homme perpétrées par les forces marocaines contre les Sahraouis, rapporte lundi l'agence de presse sahraoui (SPS).

L'association a tenu à informer le président français des «dernières exactions perpétrées par des forces de police marocaines qui ont fait usage de la force, sans retenue, sur la population sahraoui qui exprimait son droit à l'autodétermination dans des manifestations pacifiques», a relevé la même source, citant une lettre du président de l'Afaspa, Jean-Paul Escoffier qu'il a adressée au président Hollande. Dans cette lettre, M. Escoffier a évoqué «les scènes de violences qui ont eu lieu mardi 14 avril 2015 dans la ville occupée d'El-Ayoum, ainsi que celles dont a été le théâtre la ville de Smara, vendredi 17 avril».

Selon la même source, ces incidents «se sont déroulés alors même qu'une délégation du

Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU enquêtait au Sahara occidental sur la situation du respect des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental».

Rappelant que le Conseil de sécurité de l'ONU abordera le renouvellement du mandat de la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), l'association a estimé «impératif» que cette mission «soit dotée d'un mandat de surveillance des droits de l'homme».

«Depuis avril 2014, les autorités marocaines ont empêché l'entrée dans ce territoire non autonome à une soixantaine d'Européens de diverses nationalités, dont des observateurs, élus, journalistes et réalisateurs de documentaires», a également alerté l'association. L'afaspa a évoqué, à ce propos, «l'enlèvement de six étrangers pour être conduits à Agadir à bord de véhicules banalisés par des individus en civil», citant précisément le cas de sa propre secrétaire

générale, M^{me} Michèle Decaster, enlevée en août 2014. Dix-sept Organisations non gouvernementales (ONG) françaises avaient interpellé le président François Hollande pour que la France «s'engage afin que soit incluse la surveillance du respect des droits de l'homme au Sahara occidental dans le mandat de la Minurso, à l'instar des autres missions onusiennes de maintien de la paix dans le monde», rappelle la même source.

Hani T.

Tunisie/ Mégaprojets

Relance du projet Sama Dubai – Porte de la Méditerranée

«Nous allons discuter avec la société Sama Dubai promotrice du projet «Porte de la Méditerranée», pour qu'elle respecte ses engagements et poursuive les travaux d'aménagement et de construction.

Si non, nous allons explorer d'autres pistes, dont la cession du projet au profit de l'Etat tunisien», a déclaré, lundi, Anis Ghdira, secrétaire d'Etat chargé de l'Habitat.

Le site du projet «Porte de la Méditerranée» s'étale sur une superficie de 1000 hectares. Il est situé au cœur de la capi-

tale, à 200 m de l'avenue Habib Bourguiba. Anis Ghdira, qui intervenait en marge d'une visite effectuée sur le site du projet, au niveau des Berges du Lac Sud et du Port de Tunis, a annoncé que d'autres investisseurs privés ont exprimé leur intérêt dans ce projet.

«Il est inadmissible de ne pas tirer profit de ce patrimoine foncier de la Tunisie, dont la valeur est passée de 15 milliards de dinars en 2008 à 25 milliards de dinars actuellement (aux prix courants)», a-t-il précisé à l'agence

TAP. De son côté, Moncef Sliiti, P-DG de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud (SEPTS), a fait savoir que le projet «Porte de la Méditerranée», une fois réalisé, permettra d'assurer une extension à la capitale et de l'animer davantage, surtout avec la mise en place d'un port de plaisance d'une capacité de 1 300 à 1 500 places.

Le projet prévoit la création de 150 à 200 000 nouveaux emplois et l'aménagement de nouvelles zones résidentielles d'une capacité d'accueil d'environ 200 000 habitants.

Pour un règlement pacifique de la crise en Libye
Le Parlement arabe appelle au soutien du dialogue

LE PARLEMENT arabe a appelé lundi à soutenir les efforts en faveur du dialogue interlibyen pour le règlement pacifique de la crise dans ce pays et la formation d'un gouvernement d'union nationale. Dans un communiqué rendu public à l'issue de sa réunion tenue à Djibouti, le Parlement arabe a insisté sur «la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme qui menacent la sécurité et la stabilité du peuple libyen» tout en rejetant toute forme de violence entre les antagonistes dans ce pays. Pour ce qui est de la crise syrienne, le Parlement arabe a souligné «les efforts consentis par la Ligue arabe en vue de parvenir à une solution consensuelle à la crise et préserver l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays». Le président du Parlement arabe Ahmed ben Mohamed Al-Jarwan avait déclaré dimanche à l'issue des travaux, que les questions syrienne et libyenne concernaient tous les pays arabes, voire le monde entier. La réunion a été également une occasion pour examiner la situation des réfugiés yéménites à Djibouti et les moyens d'aider le gouvernement djiboutien dans leur prise en charge.



Baltimore

Violentes émeutes après les funérailles d'un jeune Noir

■ La police de Baltimore montait la garde hier dans les rues encore fumantes des émeutes de la veille où des manifestants ont laissé exploser leur colère, en brûlant des voitures et pillant des magasins, à la fin des funérailles d'un jeune Noir.

Par Ali O.

Les incendies se consumaient encore hier matin dans la ville majoritairement noire du nord-est des États-Unis où se trouvent des quartiers d'une grande pauvreté et où un couvre-feu a été instauré à partir de hier 22h00 (02h00 GMT aujourd'hui) jusqu'à 05h00 du matin, tous les jours et pour une semaine.

Les écoles ont été fermées par mesure de sécurité, et le jour devrait permettre de mesurer l'étendue des dégâts dans la dernière ville des États-Unis où des bandes de jeunes, lassés des comportements de la police envers les jeunes Noirs, ont laissé exploser leur colère. Les autorités de la ville, les leaders de la communauté noire comme la famille du jeune afro-américain décédé, exprimaient leur dégoût devant les émeutes qui ont éclaté après les funérailles de Freddy Gray.

«Trop de gens ont passé des générations à bâtir cette ville pour qu'on la laisse détruite par des voyous», a déploré la maire de la ville, Stephanie Rawlings-Blake. «C'est idiot de croire que c'est en détruisant la ville, que vous aller bâtir une nouvelle vie». La garde nationale du Maryland et des milliers de policiers ont dû être appelés en renfort et un couvre-feu nocturne imposé à Baltimore pour ramener le calme hier. Au moins 27 personnes ont été arrêtées et 15 policiers ont été blessés par des jets de pierres et de briques par



des bandes de jeunes, essentiellement des lycéens, décidés à en découdre avec les forces de l'ordre. En outre, le journal The Sun de Baltimore, citant la police, rapporte que deux personnes ont été blessées dans des échanges de tirs. La police n'a pas été en mesure de confirmer. Les autorités de l'État du Maryland ont déclaré l'état d'urgence, face aux pillages de commerces et de magasins pendant les émeutes. Dès la fin des funérailles de Freddy Gray, des bandes de jeunes, essentiellement des lycéens qui venaient de sortir de l'école, ont pris à partie la police en lançant briques, caillous,

bâtons, bouteilles... Plusieurs supermarchés ont été pillés et incendiés tout comme des voitures et des véhicules de police. Plusieurs reporters ont également été attaqués et se sont fait voler du matériel.

La police a promis d'étudier les vidéos des caméras de sécurité et autres pour mettre la main sur les auteurs des violences. Une partie des soldats en ville depuis la nuit devaient monter la garde dans les zones sécurisées par la police.

Un responsable de la police du Maryland a précisé que l'État avait demandé jusqu'à 5 500 hommes en renforts. Le gouverneur du

Maryland, Larry Hogan, avait déclaré l'état d'urgence «pour restaurer l'ordre» dans cette ville de 620 000 habitants située à une soixantaine de km de la capitale fédérale. La police de Baltimore avait annoncé avoir reçu une «menace crédible» de gangs locaux qui auraient «noué un partenariat pour «éliminer» des policiers». Des émeutes similaires avaient éclaté l'été dernier à Ferguson (Missouri, centre), après la mort d'un jeune Noir non armé, tué par un policier blanc. D'autres incidents de même nature ont relancé le débat du racisme au sein de la police. Les violences à

Baltimore contrastent avec le calme et la dignité de la cérémonie en hommage à Freddie Gray, mort le 19 avril des suites d'une fracture des vertèbres cervicales une semaine après son interpellation par la police, dont les pratiques sont régulièrement dénoncées, y compris par la maire. Ce décès est le dernier d'une série de bavures policières qui ont ravivé les tensions entre la communauté noire et les forces de l'ordre. Quelque 3 000 personnes, famille, amis et anonymes, tous Noirs, avaient rendu dans le calme un hommage mêlé de prières et de militantisme au jeune homme, qui reposait dans un cercueil blanc ouvert, entouré de gerbes de fleurs blanches dans l'église baptiste New Shiloh. La cérémonie a pris une tournure politique avec l'intervention de l'avocat de la famille, Billy Murphy, très applaudi: «Nous sommes ici pour Freddie Gray, mais aussi parce qu'il y a eu un coup de Freddie Gray». Le président Barack Obama a été informé de la situation. Depuis l'annonce de la mort du jeune Noir, des manifestations ont lieu quotidiennement à Baltimore. Celle qui a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche avait déjà dégénéré en violences.

Plusieurs enquêtes ont été lancées pour élucider les circonstances des blessures de Freddie Gray, sans conclusions. La police de Baltimore a toutefois convenu que le jeune homme aurait dû recevoir une assistance médicale après son arrestation. Six policiers ont été suspendus. A. O.



Points chauds

Néofrontiste

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le président de l'UMP et les hauts cadres du parti ne cessent de se lamenter depuis quelques mois sur la montée du FN et ne cessent d'assurer que leur combat contre le mouvement de Marine Le Pen est un combat des plus importants à mener aujourd'hui, de nombreuses figures de droite n'hésitent pas à utiliser des thématiques de l'extrême-droite pour tenter d'appâter les électeurs. Une stratégie que le parti socialiste, lui-même aux abois, dénonce par la voix de son premier secrétaire. En effet, Jean-Christophe Cambadélis s'est déclaré mardi «très inquiet» d'un axe «néofrontiste Sarkozy-Ciotti-Estrosi» à l'UMP, après les propos du maire de Nice portant des «cinquièmes colonnes» islamistes, qui ouvrent la porte au Front national. «J'appelle l'UMP à se ressaisir, à retrouver un cours républicain», a-t-il déclaré. «Je suis très inquiet du cours néofrontiste de laïe Sarkozy-Ciotti-Estrosi de l'UMP». «Le président de l'UMP, en déplacement chez M. Estrosi, a déclaré avoir trouvé la martingale pour réduire le Front national. Immédiatement, MM. Ciotti et Estrosi ont appliqué la nouvelle ligne pour réduire le Front national: c'est simple, il faut reprendre ses idées. Depuis, c'est un festival contre les musulmans, l'immigration, identifiés comme la source de tous les maux de la société», accuse Jean-Christophe Cambadélis. «Loin d'endiguer le Front national, la triplette du Midi ouvre la porte de l'UMP au Front national», a regretté le député de Paris, qui s'interroge: «La préférence nationale est-elle devenue la référence de l'UMP?» «Les citoyens de confession musulmane ou laïcs issus de l'immigration sont des citoyens comme les autres. Les désigner comme ennemis de la République, c'est porter atteinte à la cohésion nationale et à la République», selon lui. Candidat aux régionales en Paca, le député-maire UMP de Nice Christian Estrosi a affirmé dimanche que la France devait faire face à des «cinquièmes colonnes» islamistes et qu'une «troisième guerre mondiale» était déclarée à «la civilisation judéo-chrétienne» par «l'islamo-fascisme», ce dernier terme ayant été employé par d'autres responsables politiques, dont le Premier ministre Manuel Valls. Mais le plus important est de voir si cette stratégie décriée ou pas sera efficace auprès des électeurs de droite qui expriment depuis plusieurs années déjà à travers des sondages ou leurs votes leur envie de voir l'UMP se droïtiser, car si Sarkozy et ses cadres adoptent cette ligne dure c'est plus pour répondre à une demande de leurs militants que pour satisfaire un sincère programme idéologique. F. M.

Bosnie

État d'alerte après une attaque «terroriste» contre un poste de police

La police bosnienne a arrêté hier un présumé jihadiste, complice de l'auteur d'une attaque «terroriste» dans laquelle un policier a été tué la veille, alors que les forces de l'ordre étaient en état d'alerte par crainte de nouvelles attaques.

Deux policiers ont été blessés lundi durant l'attaque à Zvornik (est). L'homme qui lors de l'assaut criait «Allah Akbar» et qui a été tué dans un échange de tirs avec les policiers, a été identifié comme Nerdin Ibric, 24 ans. «Je crains que cela ne soit le début de développements bien plus graves dans toute la Bosnie», a mis en garde Dragan Lukac, ministre de l'Intérieur de la Republika Srpska (RS), entité serbe de Bosnie où l'attaque a eu lieu.

Le suspect arrêté «est lié à la mouvance wahhabite» et «il avait déjà été interrogé à propos de son déplacement en Syrie» en 2014, a dit M. Lukac.

Il s'agit, selon des sources policières citées par la presse, d'Avdulah Hasanovic, un homme interpellé en septembre dans le cadre de l'opération «Damas», au cours de laquelle 14 suspects avaient été arrêtés.

Ces personnes étaient soupçonnées d'avoir rejoint au cours des dernières années les rangs du groupe État islamique (EI) en Syrie

ou en Irak ou d'avoir recruté des jihadistes. Selon la chaîne de télévision privée TV1, l'assaillant fréquentait régulièrement Avdulah Hasanovic au cours des derniers mois.

Pendant la guerre intercommunautaire de 1992-95, la Bosnie avait accueilli des centaines d'islamistes venus notamment de pays arabes pour épauler les forces musulmanes. Ces combattants étrangers ont quitté le pays, mais leurs interprétations rigoristes de l'islam a été adoptée par certains musulmans de Bosnie qui, vingt ans plus tard, partent combattre aux côtés des jihadistes en Syrie et en Irak. Un des leaders de la mouvance islamiste en Bosnie, Husein Bosnic, dit Bilal, est jugé depuis janvier devant un tribunal local pour «incitation publique à des activités terroristes» et «recrutement» de jihadistes.

Les autorités n'ont pas dit si l'assaillant, un musulman d'un village près de Zvornik, était directement lié à l'EI.

Lundi soir, Nerdin Ibric est arrivé devant le commissariat à bord d'une voiture et a ouvert le feu avec un fusil à pompe sur un policier qui se trouvait devant la porte et qui a été tué. Il est ensuite entré dans le commissariat et a continué à tirer sur les policiers, en blessant

deux, avant d'être lui-même abattu. Hier, la sécurité était renforcée autour des institutions de l'État dans les principales villes du pays, alors qu'à Sarajevo, même devant certaines écoles, des policiers armés de fusils automatiques maintenaient la garde, a constaté l'AFP.

Outre le suspect arrêté, plusieurs personnes étaient interrogées par les enquêteurs.

Le ministre de la Sécurité, Dragan Mektic a fait valoir que les renseignements bosniens disposaient déjà depuis vendredi d'une information quant à une possible «attaque terroriste» en Bosnie, sans toutefois connaître le lieu et le moment de l'attaque.

Le policier tué était un Serbe, tout comme ses collègues blessés. Redoutant d'éventuelles représailles à Zvornik, où les tensions persistent entre les communautés serbe et musulmane depuis la guerre des années 1990, les autorités y ont déployé des unités spéciales de police et ont appelé au calme. Une mouvance islamiste est présente en Bosnie, pays balkanique de 3,8 millions d'habitants, dont environ 40% de musulmans qui vivent aux côtés des Serbes, chrétiens orthodoxes, et des Croates, catholiques.



Constantine, capitale 2015 de la culture arabe

Ouverture de la semaine culturelle palestinienne

■ Le public, très nombreux dès l'ouverture de cette semaine culturelle, a pu découvrir la littérature palestinienne et ses illustres représentants, Mahmoud Darwich, Brahim Salah, Dima Samane et Toufik Fayadh.

Par Selma G.

Le riche et authentique patrimoine palestinien, et le verbe haut du poète disparu Mahmoud Darwich, déclamant «*Sur cette terre*», ont annoncé, lundi soir, l'ouverture de la semaine culturelle palestinienne dans le cadre du programme «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Organisée en présence du conseiller de l'ambassadeur de Palestine à Alger, Haythem Amayeri, cette semaine a donné lieu à une imposante exposition de photographies dédiées à «la ville d'El Qods à travers l'histoire», tenue au Palais de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa.

Le public, très nombreux dès l'ouverture de cette semaine culturelle, a pu découvrir la littérature palestinienne et ses illustres représentants, Mahmoud

Darwich, Brahim Salah, Dima Samane et Toufik Fayadh, notamment.

Les relations historiques algéro-palestiniennes ont été également retracées à travers une exposition de photos qui a remonté le temps et raconté plus de soixante ans d'amitié, de fraternité et de soutien à une «cause juste, condamnée à triompher», pour reprendre l'expression de Khalida Benmahboub, une jeune visiteuse visiblement émue. Dans sa brève allocution, Haythem Amayeri a salué la position immuable de l'Algérie vis-à-vis de la cause palestinienne, affirmant que les relations de la Palestine avec l'Algérie reposent sur un socle «ferme et solide», comme en témoigne, a-t-il appuyé, le choix de la Palestine comme premier pays à inaugurer les semaines culturelles de la



manifestation.

Le conseiller de l'ambassadeur de Palestine à Alger a également souhaité que l'année de la culture arabe puisse créer «le déclic» d'une «renaissance

arabe».

La semaine culturelle palestinienne à Constantine se poursuivra jusqu'au 30 avril en cours avec des conférences et des soirées animées par des troupes

folkloriques.

Citons parmi ces activités la conférence sur «la femme dans le cinéma palestinien et arabe» animée par l'écrivaine palestinienne Assia Rayane, en plus d'une journée «spéciale El Qods» avec des interventions consacrées à cette ville, «capitale éternelle de la culture arabe».

Des rencontres poétiques et un gala de variétés modernes et de danses folkloriques, avec les artistes Abdallah Ghanem et Ahmed Dari, figurent au menu de la soirée de clôture de cette semaine culturelle palestinienne.

S. G./APS

Saxophoniste du groupe Raïna Rai

Abderrahmane Dendane inhumé à Sidi Bel-Abbès

Le saxophoniste Abderrahmane Dendane, dit Dahmane, qui avait fait les beaux jours des groupes mythiques des années 1980 Raïna Rai et Amarna, décédé dans la nuit de dimanche à lundi a été enterré lundi à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le défunt est décédé à l'hôpital de Sidi Bel-Abbès à l'âge de 53 ans suite à un arrêt cardiaque. Saxophoniste de talent qui a su adapter son jeu aux impératifs du raï comme

en témoigne le guitariste emblématique du groupe Lotfi Attar, Dahmane avait rejoint la formation en 1985 en même temps que le défunt chanteur Djilali Amarna disparu en 2010.

Parolier et manager du groupe Hamida Attar a salué la mémoire d'un artiste unique qui pouvait «faire oublier au groupe les difficultés de la vie d'artiste par sa bonhomie, son humour et son esprit toujours positif».

Le musicien avait donné, avec le groupe,

plusieurs concerts sur des scènes européennes et maghrébines et avait participé à ses débuts au festival des musiques en 1986 au Canada.

Abderrahmane Dendane venait d'achever un album qui attend d'être édité. Ce dernier projet mené en collaboration avec Lotfi Attar, est le fruit d'une recherche musicale visant à moderniser les musiques traditionnelles algériennes.

Jamil Y.

Mila

Des photographes de 35 wilayas au 4^e Salon national de la photo

Des «chasseurs d'images» venus de 35 wilayas, participent depuis lundi à Mila à la 4^e édition du Salon national de la photographie qui se tient à la maison de la culture Moubarek-El Mili, a-t-on constaté.

Organisée sous le slogan «la photo, une science et une nécessité», cette manifestation

permettra aux visiteurs de découvrir des photographies de paysages naturels, de sites historiques et archéologiques et des portraits, œuvres de jeunes photographes amateurs.

La photographie est «le moyen privilégié d'immortaliser les choses de la vie dans leurs moindres détails», a estimé une

jeune photographe de Biskra, Bahia Mimouni, approchée par l'APS à l'ouverture du Salon.

«A l'inverse de la vidéo ou du cinéma, qui donnent à admirer des images «fuyantes», la photo offre le loisir de scruter les plus infimes détails et de fixer des expressions», a-t-elle considéré. Un atelier pratique intitulé «tech-

niques pour photographier la nature», animé par l'artiste Abdelkamel Benhamla, et une conférence portant sur «la photo entre science et nécessité» sont également au programme de cette manifestation qui donnera lieu à des visites vers les sites archéologiques et naturels de l'antique Milev. G. T.

Remise d'un prix au magazine français «Charlie Hebdo»

Des écrivains américains protestent

Six célèbres romanciers se sont retirés du gala d'une société littéraire américaine pour protester contre son choix d'attribuer le mois prochain une récompense pour la liberté d'expression au magazine satirique français «Charlie Hebdo».

Peter Carey, Michael Ondaatje, Francine Prose, Teju Cole, Rachel Kushner et Taiye Selasi ne participeront pas au gala annuel du PEN American Center, qui doit se tenir le 5 mai, a révélé le «New York Times» dimanche.

Le premier, qui a remporté deux fois le prestigieux Booker Prize, a expliqué au quotidien américain qu'en décidant d'attribuer

cette récompense, le PEN «allait au-delà de son rôle traditionnel de défense de la liberté d'expression contre la censure gouvernementale».

«Un crime horrible a été commis, mais était-ce une question de liberté d'expression pour que PEN America s'immisce là-dedans?» s'est interrogé l'écrivain dans une interview par courriel au «Times».

«Tout cela a été aggravé par l'apparent aveuglement du PEN vis-à-vis de l'arrogance culturelle de la France, qui ne respecte pas son devoir moral à l'égard d'une grande partie de sa population», a poursuivi l'auteur, en

référence aux critiques sur les choix éditoriaux du magazine, qui vise trop souvent l'islam et son prophète.

Le PEN American Center a répondu sur son blog qu'il ne pensait pas que «Charlie Hebdo» avait l'intention d'«ostraciser ou d'insulter les musulmans, mais plutôt de rejeter avec force la tentative d'une petite minorité d'extrémistes de poser des limites à la liberté d'expression».

«Nous serons désolés de ne pas voir ceux qui ont choisi de ne pas assister au gala, mais nous respectons leurs convictions», a-t-il ajouté. G. H.

AGENDA CULTUREL

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria
Du 28 au 30 avril
Salon de l'audiovisuel et des métiers du spectacle

Musée Public National du Bardo
Jusqu'à fin mai :
Exposition autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh-El-Feth
Jeudi 30 avril à 19h
A l'occasion de la Journée internationale du jazz, concert de l'artiste congolais (RDC) Ray Lema. En première partie, concert de Nadjib Gamoura (contrebasse), Arezki Bouzid (saxophone) et Nazim Krideche (guitare).

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa) :
Jusqu'au jeudi 30 avril
Exposition d'arts plastiques et exposition collective de photos sur Constantine avec les artistes Skander Benmohamed, Djamel Ghazel Hamza, Filali Djihane Benmaghsoul, Amine Medjoudj et Siham Salhi.

Coup-franc direct



Qui sera le suivant ?

Par Anouar M.

Le rideau est-il tombé maintenant sur cette affaire CSC-NAHD avec la radiation à vie des deux arbitres-assistants, Rezgane et Bechirane en plus de la proposition de radiation du dirigeant Saoudi ? Les dirigeants de la balle ronde nationale sont, semble-t-il, décidés à éradiquer ce genre de comportement dans le football national qui est gangrené par la corruption. Toutefois, certains estiment qu'il ne faut pas lancer une chasse aux sorcières et faire des boucs émissaires surtout que des grands noms de présidents ont révélé des affaires de corruption sans pour autant être inquiétés. Pis, un président de club bien connu a même défié tout le monde y compris la LFP et la FAF en faisant une grave déclaration en affirmant qu'il est prêt à donner le match à un concurrent direct pour le maintien de l'équipe après être défait par cette même équipe dans son ancre. Pourquoi donc n'a-t-on pas sanctionné ce président de club ? Il est clair que beaucoup reste à faire pour les responsables de la balle ronde nationale qui doivent prendre conscience qu'il faut ne pas faire dans le favoritisme et essayer de s'attaquer aux véritables «barons» qui font et défont les arbitres. Une chose est sûre cela restera ainsi tant qu'on ne fait pas les choses dans les règles. A. M.

Ligue des Champions-1/8^e de finale (retour) AS Kaloum-USMA avancé de 17h à 16h30

Le match AS Kaloum - USM Alger, prévu le 3 mai à Bamako (Mali) pour le compte des 1/8 de finale retour de la Ligue des Champions africaine de football (2-1 à l'aller) a été avancé de 17h00 à 16h30, en raison d'un problème d'éclairage au stade Modibo-Keita, a indiqué lundi le club algérois.

"Une faille a été décelée dans le système qui alimente les projecteurs du stade Modibo-Keita. Il a été donc décidé d'avancer le coup d'envoi du match ASK-USMA d'une demi-heure" a précisé la direction des Rouge et Noir dans un communiqué. Le départ de l'USMA à

Bamako est prévu le 30 avril courant, soit trois jours avant la rencontre. En championnat de L1, les Rouge et Noir restent sur un nul vierge contre le MC Alger pour le compte de la 27^e journée, au moment où l'AS Kaloum a remporté une importante victoire (1-0) face à la SAG de Siguiri, en match en retard de la 10^e journée du championnat guinéen de football. A l'instar des autres clubs d'Afrique de l'ouest, engagés dans les épreuves continentales, l'AS Kaloum (Guinée) est contraint de recevoir ses adversaires en Ligue des champions au Mali, en raison du virus Ebola.

Arsenal

Wenger a supervisé Brahimi contre Benfica

Le meneur de jeu international Algérien de FC Porto, Yacine Brahimi, a été supervisé par le club anglais Arsenal dans la perspective d'un recrutement, dimanche à l'occasion de la 30^e journée du championnat de 1^{ère} division portugaise de football face au Benfica Lisbonne (0-0), a indiqué lundi le journal spécialisé O-Jogo. "Le manager français des Gunners d'Arsenal, Arsène Wenger, a dépêché un envoyé spécial au stade de la Luz, en l'investissant d'une double mission: superviser Yacine Brahimi côté Porto et Jackson Martinez côté Benfica" a détaillé le journal portugais. Outre le club londonien, l'ancien rennais (25 ans) intéresse plusieurs grands clubs d'Europe, notamment le Paris Saint-Germain en France, Manchester City en Angleterre et le Bayern Munich en Allemagne. L'international algérien a inscrit 12 buts en 38 apparitions, toutes compétitions confondues avec les Dragons cette saison, ce qui lui a valu l'intérêt de ces clubs, et ce, malgré le montant élevé de sa clause libératoire, estimée à environ 50 millions d'euros.

FC Cordoue

Ghilas convoqué pour le déplacement à Levante

L'attaquant international algérien Nabil Ghilas a fait partie des joueurs convoqués dans le groupe du FC Cordoue, en déplacement hier sur le terrain de Levante, en match comptant pour la 34^e journée du championnat espagnol de football (Liga). L'ancien joueur du FC Porto n'a pas été retenu dans la liste des 18 de son équipe lors de la défaite concédée à domicile face à l'Athletic Bilbao (1-0), vendredi dernier.

La convocation de Ghilas fait suite à l'absence de l'attaquant roumain, Florin Andone, suspendu. Ghilas, auteur de 7 buts depuis le début de Liga, n'entre plus dans les plans de l'entraîneur intérimaire José Antonio Romero, pour des "raisons disciplinaires". Au terme de la 33^e journée, la formation andalouse est lanterne rouge avec 20 points, à onze longueurs du premier non reléguable, Almería (17^e, 31 pts).

Judo/championnat d'Afrique (Algérie)

La DTN satisfaite des résultats

Le Directeur technique national de judo (DTN) Samir Sebba s'est dit "satisfait" des résultats obtenus par la sélection algérienne (messieurs/dames) aux championnats d'Afrique 2015, organisés du 23 au 26 avril à Libreville (Gabon), même si le nombre de médailles récoltées par l'Algérie est légèrement inférieur à celui des précédents championnats continentaux à Maurice. A Libreville, les athlètes algériens n'ont pris, en effet, que 13 médailles en individuel (4 or, 4 argent et 5 bronze), alors qu'ils en avaient rafilé 17 en 2014 à Port-Louis (5 or, 6 argent et 6 bronze), concédant même le titre continental par équipes chez les messieurs à l'Egypte après leur défaite en finale (3-2), mais Sebba à tout de même affiché une nette satisfaction à l'égard des résultats obtenus. "Avant notre départ à Libreville, nous avions tablé sur un certain nombre de médailles, en fonction de nos moyens et de nos dispositions et l'objectif a été atteint exactement comme nous l'avions espéré. Donc, on ne peut qu'être satisfaits" a expliqué le DTN.

Sanctions de la LFP

Bechirane radié à vie, proposition de radiation de Saoudi

■ L'affaire NAHD-CSC, a livré de nouveaux verdicts et de nouvelles sanctions prises par la commission de discipline de la LFP. En effet, cette dernière a décidé de radier à vie le second arbitre-assistant, Bechirane après la première radiation de son collègue, Rezgane.

Par Anouar M.

Ainsi, les responsables de la LFP a bien étudié le dossier et est arrivé à la conclusion que ce dernier était concerné par la tentative de corruption d'une partie qui n'a pas été encore déterminée.

Pour ce qui est du dirigeant du NAHD, Kamel Saoudi qui est le vice-président du club algérois, ce dernier a été interdit de pratique de tout activité liée au football. Il est aussi proposé à la radiation à vie et c'est la décision que devrait prendre le Ministère des Sports. Les responsables de la balle ronde nationale tiennent à donner l'exemple surtout que beaucoup



Saoudi a été sanctionné par la LFP

d'affaires ont été révélées et qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes pour condamner qui que ce soit. Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, avait promis d'assainir le football dans notre pays souhaitent nettoyer cette discipline de ces agissements qui ont entaché le championnat surtout qu'on entendait à chaque fois des accusations qui faisaient de parties identifiées avec des présidents de clubs qui ne se gênaient pas de parler de corruption sans en apporter la preuve.

risée de tout le monde avec ce genre d'affaires qui sont devenus monnaie courante dans le monde du football en Algérie.

Il est clair donc que les dirigeants du football dans notre pays souhaitent nettoyer cette discipline de ces agissements qui ont entaché le championnat surtout qu'on entendait à chaque fois des accusations qui faisaient de parties identifiées avec des présidents de clubs qui ne se gênaient pas de parler de corruption sans en apporter la preuve.

A. M.

Ligue des champions (1/8^e finale-retour)

Le Raja Casablanca mercredi à Sétif avec un effectif au complet

Le Raja de Casablanca ralliera Sétif mercredi, avec un effectif au complet, en vue du match face à l'ESS prévu le vendredi 1^{er} mai au stade du 8-mai 1945 (18h00) pour le compte des 8^{es} de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, rapporte le club marocain lundi sur son site officiel. La délégation du Raja de Casablanca qui se déplacera à bord d'un avion spécial, comprendra 36 personnes dont 19 joueurs convoqués par le coach portugais, José



Romao, précise la même source. La délégation du Raja regagnera le Maroc samedi, soir au lendemain du match

face aux Sétifiens, précise la même source. Lors du match aller, disputé dimanche dernier au Complexe de Mohamed V de Casablanca, l'ES Sétif (tenante du trophée) avait tenu en échec les Marocains (2-2). Les deux autres représentants algériens en Ligue des champions, l'USM Alger et le MCE Eulma, joueront respectivement en déplacement face aux Guinéens de l'AS Kaloum (aller 2-1), et aux Tunisiens du CS Sfaxien (aller, 1-

Sélection algérienne de football (U-20)

Une ossature de 23 à 25 joueurs dégagee d'ici à la fin de l'année

Une ossature de 23 à 25 joueurs sera dégagee d'ici à la fin de l'année, pour composer la sélection algérienne des moins de 20 ans (U 20), appelée à entamer au début de 2016 les éliminatoires du championnat d'Afrique de la catégorie en 2017, a appris l'APS lundi auprès du staff technique national. Sous la houlette du nouveau sélectionneur, Mohamed Mekhazni, l'équipe des U-20 qui est en pleine reconstruction, effectue un stage de prospection au centre technique national de la Fédération algérienne de football (FAF). L'opération



de prospection, qui concerne dans un premier temps le territoire natio-

nal, "s'élargira ensuite à l'étranger", selon la même source. Des matchs amicaux internationaux seront au programme de l'équipe des U-20, "avec pour objectif de parfaire les automatismes".

L'Algérie était absente des éliminatoires de l'édition 2015 sur décision de la FAF après l'échec de l'équipe lors de l'édition 2013 organisée à Oran et Ain Témouchent (Ouest d'Algérie), pendant laquelle elle avait été éliminée dès le premier tour sous la conduite de l'entraîneur français Jean-Marc Nobello.

Coupe d'Algérie (finale) Le MOB décale son déplacement à Blida

Le MO Béjaia a décalé de 24 heures son déplacement à Blida qu'il va rejoindre finalement mercredi en vue de la finale de la Coupe d'Algérie qui l'opposera face au RC Arbaâ samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker (16h00). Les "Crabes" prendront leurs quartiers dans un hôtel au centre de la ville des Roses, a indiqué à l'APS le président du club, Ikhlaf Boubekeur, informant que son équipe s'entraînera le lendemain de son arrivée sur le terrain principal du stade Tchaker.

Le MOB, qui reste sur deux défaites de suite en championnat de L1 lui cédant sa place de leader, disputera pour la première fois de son histoire une finale de Coupe d'Algérie.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Affaire de l'ex-journaliste d'«El Djoumhouria»,
Mohamed Chergui

Procès renvoyé au 19 mai

LE PROCÈS de Mohamed Chergui, ex-journaliste du quotidien «El Djoumhouria», qui devait s'ouvrir, mardi, au tribunal Cité Djamel d'Oran, a été renvoyé au 19 mai prochain pour des raisons de «procédures», a-t-on appris au niveau de ce tribunal.

Mohamed Chergui avait été condamné par contumace, le 24 février dernier, à 3 ans de prison ferme et 200 000 dinars d'amende pour «offense au Prophète Mohamed». Ce journaliste était responsable de la rubrique «Islamiate» du journal «El Djoumhouria».

Cette affaire remonte à l'année dernière, quand Mohamed Chergui a repris dans sa rubrique un article jugé portant atteinte au Prophète (QSSL). Il a été licencié et la direction de son journal a déposé plainte contre lui auprès de la justice.

A l'issue du procès du 24 février dernier, le procureur de la République près le tribunal d'Oran avait requis 5 ans de prison ferme contre ce journaliste, mais il a été condamné par défaut à 3 ans de prison ferme et 200 000 DA d'amende, rappelle-t-on. **APS**

Boumerdès/Keddara

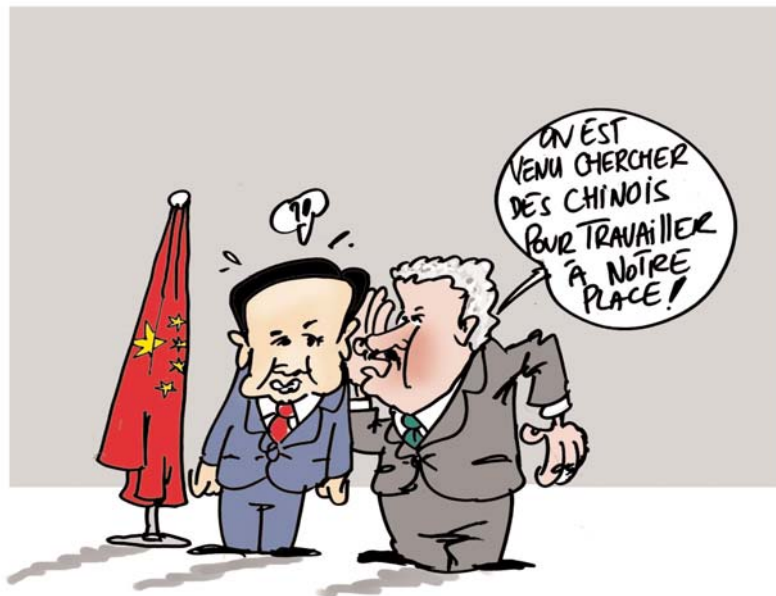
Journée de volontariat pour le nettoyage du barrage

DANS LE cadre de l'opération «Ports et barrages bleus 2015», la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Boumerdès organise aujourd'hui une journée de volontariat ayant pour objectif le nettoyage du barrage de Keddara par une participation massive de plusieurs organismes publics, la direction des ressources en eau, l'agence ANTB, la direction des travaux publics, de l'environnement, de la jeunesse, la conservation des forêts, la Protection civile et le CET de Corso. Cette journée, comme a indiqué le premier responsable du secteur, Chérif Kadri directeur, s'inscrit dans un cadre de sensibilisation pour un meilleur environnement, une préservation totale de l'eau potable dans une optique d'hygiène et de propreté conforme à une consommation d'eau potable de confiance et sans risque. Pour notre interlocuteur, les perspectives et les programmes d'investissement économique des barrages sont devenus un créneau attractif en matière d'empoisonnement afin de créer une véritable dynamique dans la contribution à l'élévation du ratio alimentaire de la population dont le besoin s'accroît de plus en plus pour la consommation des poissons riches en protéines. «C'est pourquoi, ajoutera-t-il, le ministère de la Pêche accorde une grande importance au développement

de la ressource halieutique appelée communément «pêche continentale». Outre les objectifs cités, il a rappelé que cette journée s'inscrit aussi dans un cadre d'amélioration des services liés au tourisme. «Cette manifestation s'intègre dans un espace culturel où convergent plusieurs institutions et associations socioculturelles dans un but de créer un espace culturel diversifié (échanges d'idées sur la caractéristique spécifique du barrage, l'environnement immédiat du barrage, la qualité de l'eau et son importance pour la consommation, la santé publique, la propreté des villes et des ménages et également l'importance de l'eau pour l'agriculture, l'élevage des poissons et l'économie dans sa diversité élargie)», a expliqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques.

Ainsi pour la réussite de cette opération, d'importants moyens matériels, des camions, pelles, pioches, bennes preneuses, chargeurs sur pneus ont été déployés. Chaque organisme met à la disposition de cette opération les moyens dont il dispose. Quant à la disponibilité des effectifs et la participation citoyenne, Chérif Kadri déclare: «L'on s'attend à un nombre important de volontaires qui auront pour tâche de nettoyer les rives du barrage, la plantation d'arbustes, la collecte des déchets, la ramassage des bran-

POUR DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE NATIONALE LE PREMIER MINISTRE ABDELMALEK SELLAL EN CHINE



Louvis

Djalou@hotmail.com

Au sud et à l'ouest du pays

Arrestation de dix contrebandiers et de quatre narcotrafiquants

■ Des contrebandiers et narcotrafiquants ont été arrêtés lundi au sud et à l'ouest du pays, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Faten D.

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6^e Région militaire) ont arrêté le 27 avril 2015 six contrebandiers et saisi une quantité de 7,5 tonnes de denrées alimentaires, 1 000 litres de carburants et deux détecteurs de métaux», précise

la même source.

D'autre part, un détachement relevant du secteur opérationnel de Djanet (4^e Région militaire), lors d'un barrage dressé près de la localité frontalière de Tin Alkoun, «a arrêté deux contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain et une quantité de pièces détachées», ajoute la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale de Reggane (3^e Région militaire) «ont appréhendé, lors d'un barrage dressé sur la route nationale menant à Bordj Badji Mokhtar, deux contrebandiers et saisi un

camion chargé de 21,84 tonnes de denrées alimentaires et 1 760 litres de carburants destinés à la contrebande».

En outre, les éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières, relevant respectivement des secteurs opérationnels d'Oran et de Tlemcen (2^e Région militaire), «ont arrêté quatre narcotrafiquants et saisi deux véhicules et un camion chargé de 1 100 kilogrammes de kif traité, ainsi qu'une quantité de 9 360 litres de carburants», conclut le communiqué du MDN.

F. D./APS

Autoroute Est-Ouest

Poursuite du procès devant le tribunal criminel d'Alger

LE PROCÈS de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest dans laquelle sont impliquées 16 personnes et sept entreprises étrangères se poursuit mardi pour la troisième journée devant le tribunal criminel d'Alger avec l'audition des accusés.

Le principal accusé dans

cette affaire très médiatisée, Chani Medjdoub, a nié en bloc les accusations portées contre lui, est revenu longuement sur les conditions de sa détention et les parties, selon lui, à l'origine de son arrestation. Il a également récusé les accusations portées contre lui et mentionnées dans l'arrêt de renvoi de versement de «pots-de-vin» à des responsables du ministère des Travaux publics en contrepartie de l'obtention de projets pour l'entreprise chinoise Citic-Crcc.

Après une pause de dix minutes, les auditions se sont poursuivies. Après Chani, c'était au tour de l'ex-secrétaire général du ministère des Travaux publics, Bouchama Mohamed,

de passer à la barre.

Pour lui, «il y a eu des rumeurs infondées sur des pots-de-vin ayant marqué la passation de marchés» dans la réalisation du projet de l'autoroute Est-Ouest. «Rien de tout cela n'est vrai, et les marchés sont conformes» à la législation, a-t-il répondu aux questions du président du tribunal.

L'affaire a éclaté en 2009, et plusieurs ex-hauts responsables dont des ministres, avaient été cités dans le volumineux arrêt de renvoi de 250 pages.

Le procès a été reporté à deux reprises au cours de la session criminelle 2014 du tribunal criminel d'Alger.

Chafik H.

Accident de la route à Tolga (Biskra)

Deux morts et un blessé grave dans un cortège nuptial

DEUX PERSONNES sont mortes et une troisième a été grièvement blessée dans un accident de la route qui a endeuillé, dans la nuit de lundi à mardi, un cortège nuptial au lieu-dit Oued Khenizen, dans la commune de Tolga (Biskra), a indiqué la Protection civile.

L'accident qui a eu pour théâtre la route nationale (RN) 46 reliant Biskra à M'sila s'est produit

lorsque le véhicule léger à bord duquel se trouvaient les trois victimes, âgées entre 25 et 26 ans, a dérapé, selon cette source qui a précisé que l'état du passager blessé est «préoccupant».

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

L. M.